



Sommaire

Déclaration préalable	1
GDPR - Protection des données personnelles.....	2
Recours à l'assistance d'un expert-comptable.....	2
Questions diverses.....	2

Déclaration préalable

La CFE-CGC Orange a été à l'initiative avec SUD de la création de l'Observatoire du Stress et des mobilités forcées qui a mis en évidence la crise sociale qui avait lieu à France Télécom sous l'ère de Didier Lombard. Près de 9 ans après l'engagement des poursuites pénales, les magistrats instructeurs en charge du dossier des suicides de France Télécom viennent de rendre, en date du 12 juin 2018, une ordonnance de renvoi devant le Tribunal correctionnel dans un document de plus de 600 pages, ordonnance qui n'est plus susceptible d'être remise en cause depuis la décision de la Cour de Cassation rejetant le dernier recours fait par 2 des protagonistes mis en examen, et dont l'AFP se faisait l'écho le 5 juin dernier.

Le harcèlement moral a été retenu à l'encontre d'ORANGE (ex-France Télécom), Didier LOMBARD, Olivier BARBEROT, Louis-Pierre WENES, Nathalie BOULANGER-DEPOMMIER, Jacques MOULIN, Guy-Patrick CHEROUVRIER, Brigitte BRAVIN-DUMONT...

... lesquels sont tous renvoyés devant le Tribunal correctionnel pour être jugé des chefs de harcèlement moral et/ou complicité de harcèlement moral. Les maintiens sous contrôle judiciaire sont confirmés.

À ce jour, il n'y a pas d'indication sur quand cette affaire sera jugée. Probablement en 2019. La CFE-CGC, qui s'est constituée partie civile dès le début de la procédure, se félicite de cette décision. Elle regrette cependant que le chef d'homicide involontaire n'ait pas été retenu.

La CFE-CGC déplore que Madame Brigitte DUMONT soit toujours Directrice de la Responsabilité Sociale d'Entreprise d'Orange, Présidente du syndicat patronal de la branche des Télécoms (Unetel – RST) et Vice-Présidente d'Opcalia (un des plus gros organismes collecteur pour la formation professionnelle). Il en est de même pour Monsieur Jacques MOULIN à la tête de l'IDATE, think tank sur les télécommunications dont Orange est l'un des principaux soutiens financiers. Leur maintien à ces postes jette le discrédit sur les activités qu'ils supervisent.

Les autres prévenus sont en retraite. Didier LOMBARD est resté membre du Conseil de Surveillance de la société Radiall jusqu'en 2017, société familiale dirigée par Pierre GATTAZ, actuel Président du Medef. La responsabilité morale des sept prévenus dans la crise sociale et ses conséquences les plus tragiques, les suicides de nos collègues, est avérée. Il appartient désormais à la justice de se prononcer sur leur responsabilité pénale.

Bien que le climat social se soit clairement apaisé avec l'arrivée de Stéphane RICHARD, la pérennisation de ses progrès reste encore fragile.

Dans certains services, sur certains sites, nous voyons réapparaître des pratiques que l'on croyait révolues ; elles touchent notamment le personnel d'entretien et d'accueil. Ce personnel sous-traitant, sous-qualifié et précaire subit sur certains sites des pratiques managériales génératrices de RPS. Injonctions contradictoires, reproches incessants, humiliations, mutations sont autant de pratiques génératrice de souffrance au travail que la CFE-CGC n'a cessé et ne cessera de dénoncer.

Orange doit honorer ses valeurs d'entreprise digitale et HUMAINE également dans ses relations avec la sous-traitance.

GDPR - Protection des données personnelles

- ✓ Information sur la mise en place

La présentation des GDPR (General Data Protection Regulation) est réalisée par Luc BESTORY, une formation est prévue pour tous les salariés au T4 2018.

Le chiffrement de tous les ordinateurs portables « zone centrale intense » est en cours qui deviendront inutilisables en cas de vol ou de perte.

La clé PKI est la même qui sera utilisée pour le chiffrement des ordinateurs portables.

Analyse de la CFE-CGC

L'impact de la GDPR à OCA semble assez complexe dans sa réalisation. La CFE-CGC souhaite que la formation prévue soit suffisamment exhaustive afin de permettre aux salariés d'en comprendre tous les enjeux.

Recours à l'assistance d'un expert-comptable

- ✓ Consultation en vue de la consultation annuelle obligatoire prévue en 2018 portant sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi selon les articles L2323-10, L2323-12 et L2323-15

Vote des élus

- Pour : 1 CFE-CGC, 3 UTT-UGTG, 2 CFDT

Suite au vote prononcé à l'unanimité, les OS ont demandé la mise au vote d'une nouvelle résolution. Dans cette résolution, les élus décident de choisir le cabinet Syndex pour la réalisation de l'expertise.

Vote des élus

- Pour : 1 CFE-CGC, 3 UTT-UGTG, 2 CFDT

Questions diverses

Fusion OCA/DOC

- ♦ La direction a ouvert une étude d'opportunité afin de savoir si oui ou non, l'intégration d'Orange OCA dans Orange SA peut être réalisée. Le retour de l'étude se fera dans les mois à venir

Construction d'un campus Orange

- ♦ La direction demande la réalisation d'une étude de construction immobilière afin de pouvoir regrouper tous les salariés sur un même site. Un terrain à Destreland Sud est en vue pour cette réalisation

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC a demandé par courrier à la direction en date du 14 Juin 2018, l'ouverture d'un accord de pré-fusion. Nous restons vigilants et en attente du retour de l'étude d'opportunité en cours.

Dans le cadre de la construction d'un campus Orange, la CFE-CGC demande la réalisation d'un sondage auprès des salariés quant à l'installation d'une restauration collective.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus

- Rodolphe CALONNE - 06.96.45.01.23
 - Eric DRANE - 06.90.75.10.60
- Représentant syndical**
- Sébastien GAUTHIER - 06.90.57.50.43

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :

<https://www.cfecgc-orange.org/orange-caraibes/>



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

